



Actualisation de la répartition du Castor d'Europe dans le Nord-Est de la France

(Bassins versants de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la haute vallée de la Saône)

Rédaction :

Simon-Pierre Babski ⁽¹⁾, François Léger ⁽²⁾ et Marie-Laure Schwœrer ⁽³⁾

Cartographie :

Philippe Landry ⁽⁴⁾

Sources des données pour le présent rapport :

- Alsace-Nature et Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace ⁽⁵⁾
Association Ried-Moder ⁽⁶⁾
Brigades vertes du Haut-Rhin ⁽⁷⁾
Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie ⁽⁸⁾
Conservatoire des Sites Alsaciens ⁽⁹⁾
Conservatoire des Sites Lorrains ⁽¹⁰⁾
Groupe Castor Bande Rhénane Nord ⁽¹¹⁾
Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine ⁽¹²⁾
Néomys ⁽¹³⁾
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Meurthe-et-Moselle ⁽¹⁴⁾
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Ardennes ⁽¹⁵⁾
Parc Naturel Régional de Lorraine ⁽¹⁶⁾
Service Environnement du Conseil Général du Bas-Rhin ⁽¹⁷⁾
Service Environnement et Agriculture du Conseil Général du Haut-Rhin ⁽¹⁸⁾
Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement de la Seine (en aval de Méry-sur-Seine) ⁽¹⁹⁾
Mai 2009

Coordonnées

- (1) Simon-Pierre Babski
Adresse correspondante à :
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
- (2) François Léger
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des études et de la recherche
CNERA Prédateurs et animaux déprédateurs
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
- (3) Marie-Laure Schwœrer
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Délégation régionale Nord-Est-Cellule technique
41-43, route de Jouy
57160 MOULINS-LIES-METZ
- (4) Philippe Landry
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des études et de la recherche
5, rue Saint Thibaut BP 20
78612 LE PERRAY-EN-YVELINES CEDEX
- (5) Alsace-Nature/Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
8, rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG
- (6) Association Ried-Moder
9, rue de l'avenir
67770 SESSENHEIM
- (7) Syndicat mixte des Gardes Champêtres intercommunaux du Haut-Rhin/"Brigades Vertes"
Château Waldner de Freundstein
92 rue du Maréchal de Latre de Tassigny
68360 SOULTZ
- (8) Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie
5 rue de la Héronnière
08240 BOULT-AUX-BOIS
- (9) Conservatoire des Sites Alsaciens
Maison des Espaces Naturels - Ecomusée
68190 UNGERSHEIM
- (10) Conservatoire des Sites Lorrains
Antenne Meuse et Meurthe-et-Moselle
7bis route de Pont à Mousson
54470 THIAUCOURT
- (11) Groupe Castor Bande Rhénane Nord
Contacteur - Agnès Blathier :
5 rue Vauban
67480 FORT-LOUIS
- (12) Groupe d'étude des mammifères de Lorraine
176, rue Jeanne d'Arc
54000 NANCY
- (13) Néomys
Ferme Forestière
Parc Hays Zone Loisirs
54840 VEILAINE EN HAYE
- (14) Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques / Service départemental de Meurthe-et-Moselle
Chemin de Monrillard / BP 149
54700 Pont-à-Mousson
03 83 82 67 78 / sd54@onema.fr
- (15) Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques / Service départemental des Ardennes
Zone Industrielle de Tournes
08090 TOURNES
- (16) Parc Naturel Régional de Lorraine
Logis Abbatial
Rue du quat / BP 35
54702 PONT À MOUSSON Cedex
- (17) Service Environnement du Conseil Général du Bas-Rhin
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9
- (18) Service Environnement et Agriculture du Conseil Général du Haut-Rhin
100, avenue d'Alsace
68000 COIMAR
- (19) Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement de la Seine (en aval de Méry sur Seine)
9 rue de l'église
10400 PERIGNY LA ROSE

BASSIN VERSANT DE LA SEINE

(voir figure 1)

Département de la Haute-Marne :

Une prospection effectuée en octobre 2007 sur la Nablaine, en rive droite de la Marne (communes de Fontaines-sur-Marne et Gourzon), n'a donné aucun résultat. Il en est de même pour le site de Prez-sur-Marne (Y. Tartier et S.P. Babski). Cependant, il n'est pas exclu que le castor soit encore présent sur ces zones. En effet, la prospection a eu lieu en période de végétation, ce qui ne facilite pas la recherche des indices en bordure de cours d'eau.

Concernant la persistance éventuelle de castor sur le lac du Der (commune d'Éclaron-Braucourt-Sainte Livière), celle-ci a été levée grâce à une prospection réalisée en octobre 2007 (Y. Maupoix et S.P. Babski) qui n'a révélé aucun indice frais.

Perspectives :

→ La présence du castor est signalée sur la Nablaine depuis 1990 et il y est considéré depuis comme bien installé. Cette constatation liée au fait qu'aucune dépouille de castor n'ai été trouvée depuis cette date dans le secteur laisse à supposer que les jeunes issus de cette population se soient dispersés dans les cours d'eau à proximité (hypothèse soutenue par l'observation en 2004-2005 d'indices le long du canal de la Marne à la Saône permettant de passage de la Nablaine à la Marne). Il conviendrait donc d'effectuer des prospections exhaustives en amont et en aval de ce site afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Départements de la Marne et de l'Aube :

Dans la partie ouest de ces départements, la situation a pu être bien clarifiée suite à des prospections réalisées en octobre, novembre et décembre 2007 (G. Blanchet, P. Plourvitz, et S.P. Babski, O.N.C.F.S et S. Pageot, Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement de la Seine). A la confluence Seine/Aube où des indices de castor avaient longtemps été observés, aucune présence actuelle n'a pu être détectée. Par contre, des indices relativement frais (quelques mois) ont pu être relevés sur la Seine en aval de cette zone, à proximité de la centrale électrique de Nogent-sur-Seine (10 - S. Pageot et S.P. Babski). Sur la rivière Marne proprement dite, aucune prospection n'a permis de confirmer la présence identifiée jusqu'en 2006 du castor sur le site de Mairy-sur-Marne/Vesigneul-sur-Marne. Quant à la rumeur d'une présence dans la basse vallée de la Saulx (affluent en rive droite de la Marne), celle-ci s'est révélée être non fondée (J.P. Formet, comm. pers.).

Perspectives :

→ Il conviendrait de réaliser des prospections détaillées aux alentours de la centrale de Nogent-sur-Seine (10) afin de confirmer les indices trouvés. En effet, les conditions climatiques lors de la prospection de décembre 2007 (crue de la Seine) n'ont pas permis d'obtenir des indices très faibles (branches de saule de petit diamètre -conservées à Gerstein pour identification-).

→ Concernant le site déjà connu de Vesigneul-sur-Marne (51), il faudrait vérifier sur place la présence du castor et réaliser des prospections en amont sur la Marne (en direction de l'autre site colonisé de la Marne : Fontaines-sur-Marne -52-) afin de détecter d'autres sites qui pourraient jalonner une extension du castor sur la rivière Marne.

Département de l'Aisne :

Des indices de présence ont été notés dans la vallée de l'Oise au nord-est du département, dans la région d'Hirson (E. Menardes). Cette présence récente a pour origine très probablement une extension de l'espèce sur ce bassin depuis la Belgique et trouve des prolongements dans le département voisin du Nord.

Perspectives :

→ Des prospections sont en cours afin de préciser la situation.

Répartition du Castor sur le réseau hydrographique

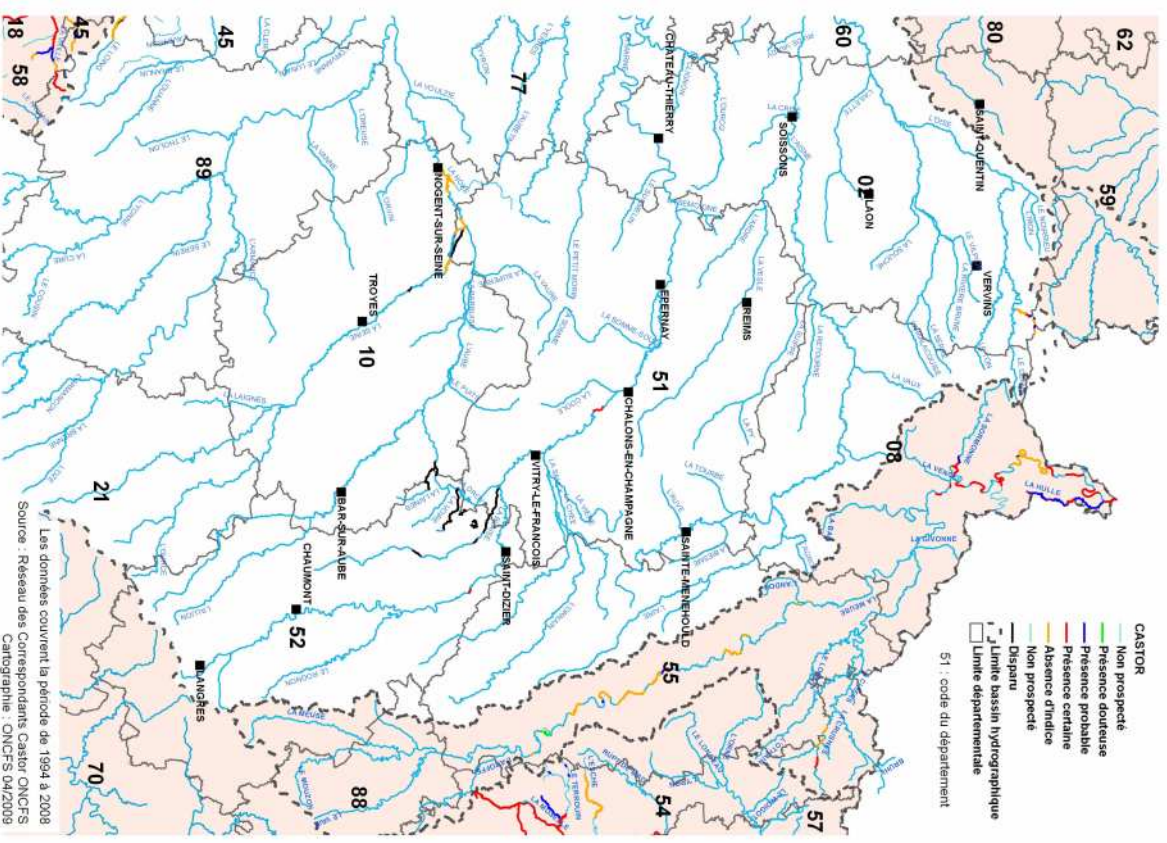


Figure 1 : Situation actuelle (hiver 2008/2009) de la répartition du castor sur le bassin versant de la Seine

BASSIN VERSANT DE LA MEUSE

(voir figure 2)

Département des Ardennes :

Sur l'ensemble du département, les prospections réalisées ainsi que les informations récoltées auprès de particuliers naturalistes ont permis de réaliser la cartographie presque exhaustive de la répartition du castor au niveau du linéaire de cours d'eau, permettant de préciser les zones de présence.

Sur la Meuse, le castor est présent de manière presque homogène entre Givet en aval et la commune des Eyvelles en amont (premiers indices de castor observés en janvier 2007 - P.Coppa, comm. pers.). La seule zone non colonisée dans cette portion de la Meuse s'étend actuellement de Fumay à Revin (J.P. Bois et R. Marchand, comm. pers.). Concernant les affluents de la Meuse, le castor remonte en rive droite l'intégralité de la Houille, de la Hulle et du Ris du Stol jusqu'au site connu depuis 1998 des Vieux Moulins de Thilay. En rive gauche, le castor remonte également le cours de la Sormonne jusqu'à l'aérodrome de Charleville-Mézières où un individu a été trouvé mort en décembre 2007 (S.P. Babiski). Enfin, sur la Bar, affluent en rive gauche, le castor n'est plus signalé que sur la gravière d'Harricourt, en amont du cours d'eau (T. Ruys, Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie, comm. pers.). Au vu des indices trouvés, il s'agit sûrement d'un individu isolé et il est fort probable que les indices relevés par G. Coppa (*in* Leau et Léger, 2006), sur les communes de Chémery-sur-Bar, Villers-sur-Bar et Don-le-Meil correspondent à des indices laissés par cet individu lors de la remontée du cours d'eau.

Perspectives :

→ Dans ce département, il faudrait terminer la transcription déjà bien avancée des informations au niveau du linéaire de cours d'eau en prospectant les dernières zones sur lesquelles des doutes concernent la présence du castor persistant. La colonisation par le castor devra être suivie, en particulier sur la Sormonne et sur la Meuse en amont des Eyvelles. Sur la Bar, en dehors du site d'Harricourt, la présence actuelle du castor est douteuse mais il conviendrait de veiller à l'apparition de nouveaux indices.

→ La présence de castors en limite de bassin versant (gravière d'Harricourt) est à surveiller. En effet il se pourrait que le castor puisse passer à cet endroit du bassin versant Rin-Meuse sur le bassin versant de la Seine à la faveur des petits ruisseaux affluents de l'Aisne, proches du haut bassin de la Bar. Cependant, cette hypothèse est à relativiser au regard des indices trouvés à Harricourt (présence probable d'un seul individu).

→ La population de castors des Ardennes ayant entre autres origines des animaux provenant de Bavière où l'existence de castors canadiens (*Castor canadensis*) n'est pas écartée, il serait intéressant de procéder à l'examen de tous les cadavres de castors découverts sur le bassin de la Meuse afin de déterminer si cette population est entièrement constituée de castor européen *Castor fiber*. Dans cette optique, l'examen craniométrique du castor trouvé mort en décembre 2007 sur la Sormonne a été confié au Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole - Direction de la Nature et de l'Eau de Gembloux (Belgique). L'examen du crâne a porté sur une analyse morphométrique, basée notamment sur les données présentées par Veron en 1992, afin d'en déterminer l'espèce. Il a confirmé qu'il s'agissait d'un castor subadulte déterminé comme *Castor fiber* (B. Manet, octobre 2008).

Département de la Meuse :

Des découvertes importantes ont été faites sur la Meuse au cours de l'année 2007. En effet, en plus du site de Tilly-sur-Meuse, où la présence du castor est confirmée par des prospections récentes (J.L. Mokujelia et S.P. Babiski, novembre 2007), des indices de présence ont été découverts à Saint-Mihiel en avril 2007 (F. Thommes, Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine, comm. pers.) et à Sorcy-Saint-Martin en juillet 2007 (M. Gallard, Association Neomys, comm. pers.). Les prospections de l'hiver 2007-2008 effectuées dans le secteur de Sorcy-Saint-Martin n'ont pas permis de confirmer une installation durable du castor avec une présence d'indices frais (J.L. Mokujelia, O.N.C.F.S.).

Les prospections réalisées sur la commune de Champneuville en novembre 2007 dans le but de confirmer l'observation visuelle faite durant l'été 2005 par M. Gallard n'ont pas permis de localiser d'indices, même anciens. (J.L. Mokujelia et S.P. Babiski).

Concernant le site de la Crusnes (en rive droite de la Meuse), où la présence du castor est établie dans le département voisin de la Meurthe-et-Moselle, des prospections ont été réalisées en aval de ce cours d'eau, en territoire meusien, afin d'observer une éventuelle extension de la zone occupée par le castor. Toutes ces prospections menées en novembre 2007 sur les communes de Pierrepont et d'Arrancy-sur-Crusnes sont restées vaines (J.L. Mokujelia et S.P. Babiski).

Perspectives :

→ La découverte d'indices de présence très en amont sur la rivière Meuse permet de se poser légitimement la question de l'origine de ces animaux. En effet, la proximité de la rivière Moselle (où le castor est présent) au niveau de Sorcy-Saint-Martin, ainsi que la présence du canal de la Marne au Rhin reliant Meuse et Moselle, permet d'envisager une éventuelle arrivée du castor par cette voie. La prospection du canal de la Marne au Rhin (de Toul -54 à Ville-Issey -55-) permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Il faut cependant noter que cette piste n'est pas privilégiée car le canal de la Marne au Rhin présente peu de ressources alimentaires et qu'une partie de l'ouvrage utilise un long tunnel (J.B. Schweyer, O.N.E.M.A. et M. Gallard, comm. pers.).

→ Dans l'optique d'une colonisation depuis le site de Tilly-sur-Meuse (signalé depuis 2004), il conviendrait de poursuivre les prospections sur la Meuse dans l'ensemble de cette zone en amont de Verdun afin d'y déceler l'installation du castor.

→ Sur la Crusnes il est nécessaire de rester attentif à l'éventuelle apparition du castor depuis le site de Joppécourt (54).

Département de la Meurthe-et-Moselle :

La présence du castor dans le département de la Meurthe-et-Moselle, sur le bassin versant de la Meuse, signalée depuis 2004 sur la rivière Crusnes (affluent de la Chiers, en rive droite de la Meuse) est confirmée par des prospections récentes (avril 2007, D. Annatère, Conservatoire des Sites Lorrains, comm. pers. et décembre 2007, S.P. Babiski). Depuis la découverte du site, aucune extension de la zone colonisée n'a pu être notée (voir ci-dessus, prospections dans le département de la Meuse).

Perspectives :

→ Il est fort probable que le castor profite des conditions favorables sur la Crusnes au cours des années à venir pour poursuivre son installation entamée sur la commune de Joppécourt. Des prospections devront donc être menées, principalement en aval où le niveau d'eau demeure suffisant en été, afin d'identifier de nouvelles zones d'installation.

Répartition du Castor sur le réseau hydrographique

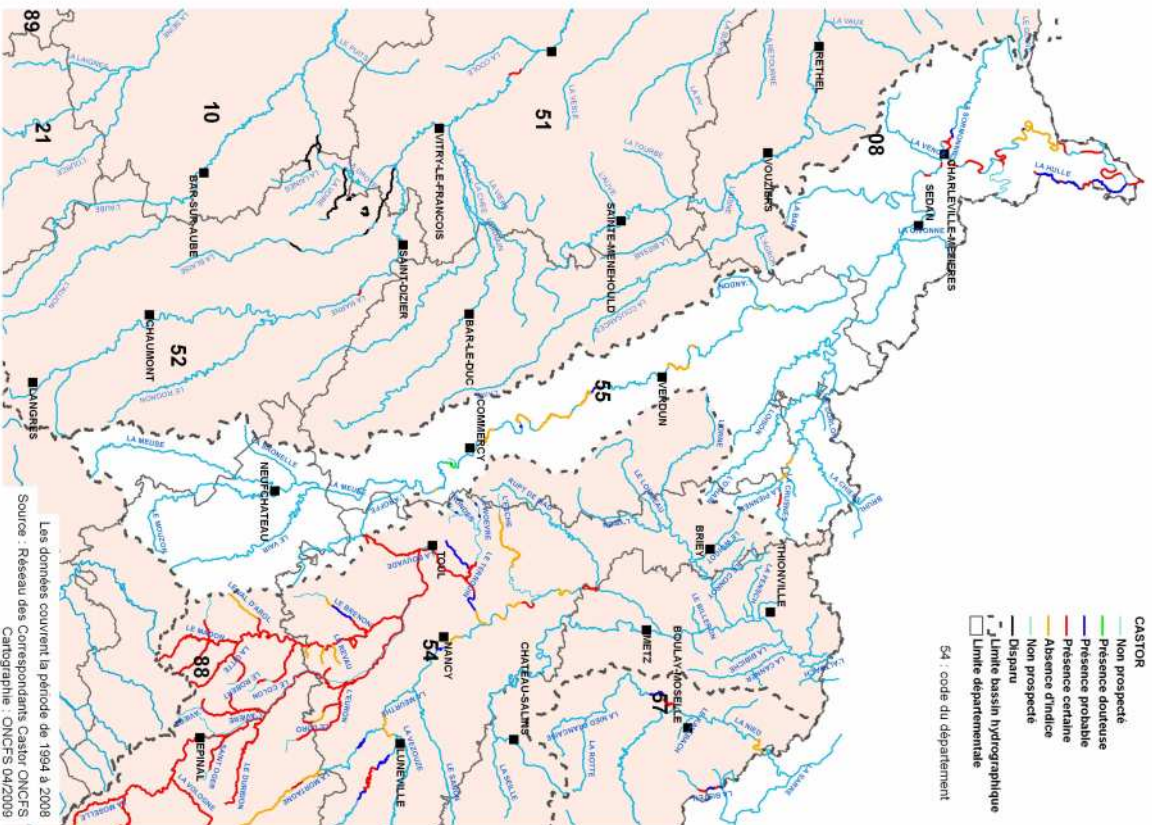


Figure 2 : Situation actuelle (hiver 2008/2009) de la répartition du castor sur le bassin versant de la Meuse

BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

(voir figure 3)

Un important travail de synthèse sur la présence de l'espèce en vallée de la Moselle depuis sa réintroduction en 1983 a été réalisé par le Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine en 2007 et publié dans *Gnomia*. Le lecteur pourra utilement s'y référer pour approfondir le sujet (cf. références dans la bibliographie).

Département de la Meuse :

Seuls les étangs de la forêt de la Reine, dans le haut bassin du Terrouin (affluent en rive gauche de la Moselle), sont concernés. Cependant, aucun indice n'a été relevé depuis 2006 sur le "Neuf Etang" et le petit étang qui se trouve à proximité au lieu-dit "La Manomblot" (J.L. Mokuyela, O.N.C.F.S. et L. Godé, Parc naturel régional de Lorraine, comm. pers.).

Toutefois, l'espèce est toujours présente durant la même période sur d'autres sites proches. Des indices frais ont été notés d'une part en 2006 au lieu-dit « Etang Fleurot » sur le ruisseau de Fricon-Fontaine, commune de Boucy, et d'autre part en 2007 sur l'étang Véry, commune de Royauveix (54 - M. L'Hospitalier, Parc naturel régional de Lorraine, comm. pers.). Dans ce secteur, un individu aurait été observé sur l'étang de Neufmoulin en mars 2007 (54 - F. Renard, Parc naturel régional de Lorraine, comm. pers.). Des indices sont également notés en 2006 sur le ruisseau de Trondes, commune de Trondes (54 - A. Moulin, G.E.M.L., comm. pers.).

Perspectives :

→ Au regard des nombreux étangs présents dans la forêt de la Reine, et dans l'hypothèse où le castor se maintienne dans ce secteur, il est probable qu'il puisse passer totalement inaperçu. Ceci est d'autant plus plausible que la plupart des étangs sont privés et que leur accès est restreint (L. Godé, comm. pers.). Cependant, il n'est pas à exclure que le castor ait déserté le site. En effet, la capacité d'accueil de la forêt de la Reine est considérée comme assez faible (peu de ressources en salicacées, pas de possibilité de construire un terrier-hutte) et les prospections récentes révèlent une diminution des indices de présence du castor dans le haut bassin du Terrouin (J.B. Schweyer, comm. pers.).

Départements des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle :

Dans ces deux départements, peu de nouveautés concernant la répartition du castor sont à formuler par rapport à l'état des lieux établi par Jean et Léger, en 2006.

Cependant, on peut noter deux choses dans le département de la Meurthe-et-Moselle : d'une part la présence du castor dont des indices ont été relevés en 2007 sur la Meurthe à Tomblaine (54), probablement en provenance du haut bassin versant de la Meurthe (J.B. Schweyer, comm. pers.), et d'autre part, des premiers indices semblant montrer une régression du castor sur les affluents situés en rive gauche de la Moselle, notamment le Terrouin (voir ci-dessus).

Pour le département des Vosges, on peut noter la présence certaine du castor avec découverte au printemps 2008 d'un terrier-hutte sur la rivière Mortagne (affluent de la Meurthe), en aval de Rambervillers (88 - M. Stoecklin et A. Clément, O.N.C.F.S., comm. pers.).

Perspectives :

→ Sur la Meurthe, les indices récoltés durant ces dernières années permettent de penser que la colonisation du haut-bassin est en cours. Il conviendrait donc de réaliser des prospections afin de vérifier cette hypothèse. Un travail sera mené en ce sens par le Groupe d'étude des mammifères de Lorraine.

→ Les premiers indices concernant la régression possible du castor sur les affluents en rive gauche de la Moselle devront eux aussi être confirmés par de nouvelles prospections.

Département de la Moselle :

Le castor est présent en deux endroits dans le département de la Moselle : sur le bassin versant de la Moselle proprement dit et également sur le bassin versant de la Sarre, en liaison avec les populations réintroduites en Sarre (Allemagne). Concernant la Moselle, un castor a été retrouvé mort en octobre 2006 juste en amont de Metz sur la commune de Jussy (J.P. Castillo, comm. pers.). Il faut signaler également que des indices sont trouvés depuis quelques années aux portes de la Moselle, sur les communes d'Arnaville et de Pagny-sur-Moselle (54 - J.B. Schweyer et M.Gaillard, comm. pers.), et depuis l'hiver 2007-2008, un peu plus en aval sur les gravières de Novant-sur-Moselle (57 - J.L. Grévin, O.N.C.F.S.).

Sur le bassin versant de la Sarre, aucune avancée n'a pu être notée depuis le rapport établi par Leau et Léger (2006). Toutefois, la présence de l'espèce a pu être confirmée sur la rivière Bliès sur les communes de Blièsbruck et de Bliès-Ebersing à la fin novembre 2008. Les indices observés attestent d'une présence pérenne avec une fréquentation qui remonte à plusieurs années (57 - C. Martin, GEPMA et Groupe Castor Bande Rhénane Nord). De même, la présence de l'espèce a pu être confirmée sur la rivière la Nied Française sur la commune de Les Etrangs, des coupes fraîches sur peupliers avant été observées aux environs du terrier-hutte à la fin janvier 2009 (57 - J.L. Grévin, O.N.C.F.S., comm. pers.).

Perspectives :

→ Suite à la découverte d'une dépouille en 2006 et de nombreux indices en bordure de département, il serait intéressant de prospecter la Moselle autour de Metz afin de décider l'arrivée imminente du castor dans cette zone.

→ Sur le bassin versant de la Sarre, des recherches d'indices devront être mises en œuvre sur les rivières Sarre, Nied, Bisten et Bliès afin de déterminer l'ampleur de la colonisation des castors lâchés en Sarre (Allemagne). Il est à noter que sur cette zone, les relevés devront désormais se faire au niveau du linéaire de cours d'eau.

Répartition du Castor sur le réseau hydrographique

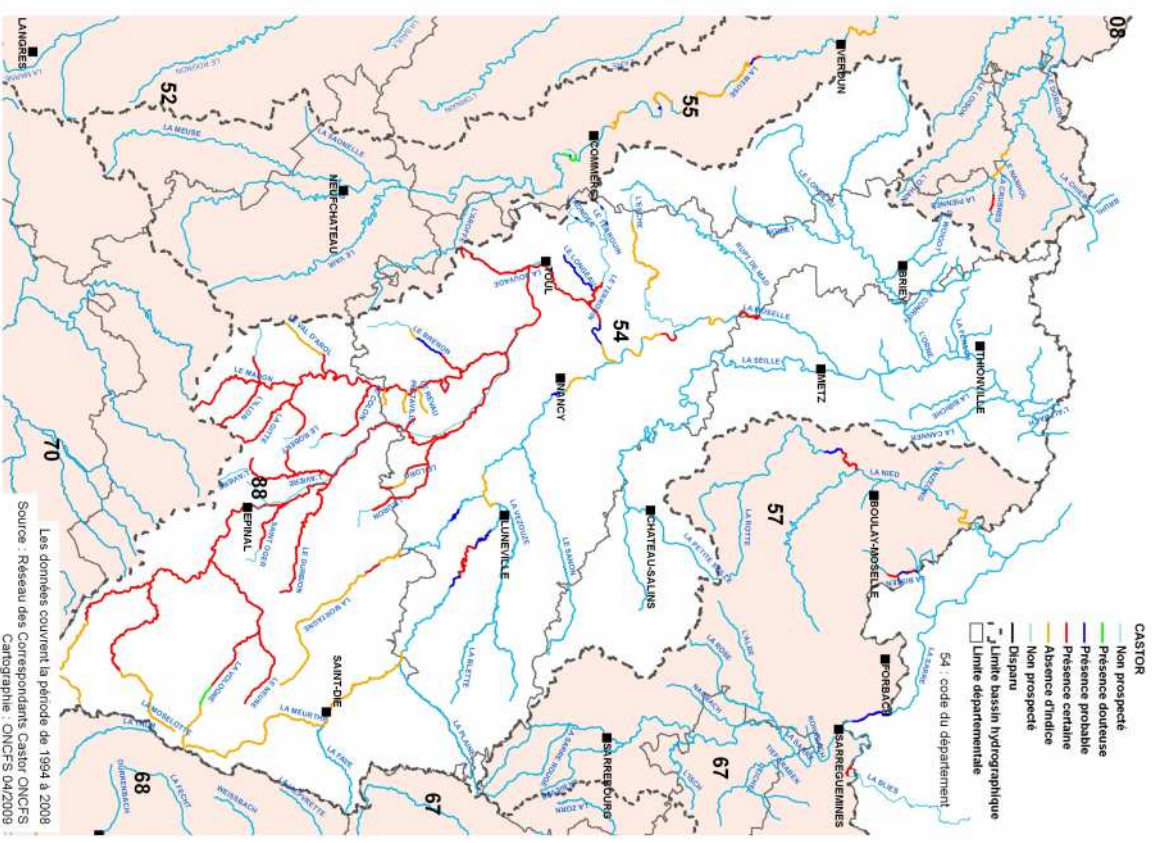


Figure 3 : Situation actuelle (hiver 2008/2009) de la répartition du castor sur le bassin versant de la Moselle

BASSIN VERSANT DU RHIN

(voir figures 4 et 5)

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin :

Par commodité pour le lecteur, et en reprenant les indications données par Leau et Léger (2006), ces deux départements ont été découpés en 4 secteurs où le castor est présent (figure 4).

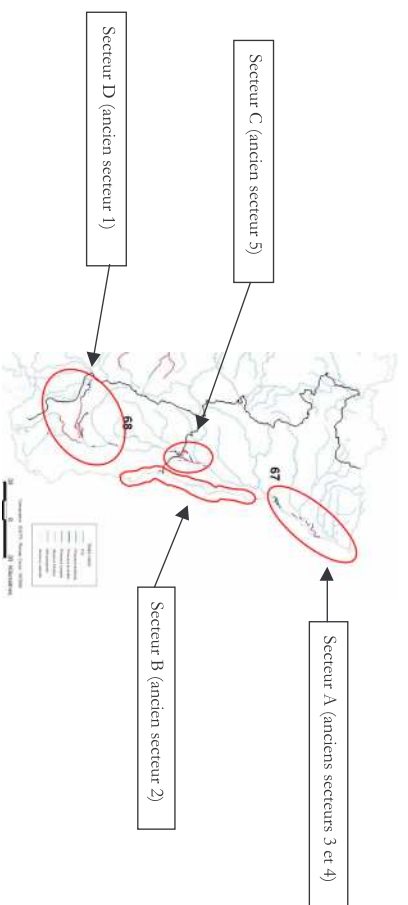


Figure 4 : Localisation des 4 secteurs de présence du castor en Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin) sur le bassin versant du Rhin

Secteur A (= secteur "bande rhénane nord") : Basse vallée de l'III, basse vallée de la Moder, basse vallée de la Sauer et basse vallée de la Lauter

L'ensemble de cette zone fait l'objet d'une prospection annuelle par le "Groupe Castor Bande Rhénane Nord" regroupant de nombreux naturalistes.

Dans les forêts de la Robertsau et de la Wartzenu, au nord de Strasbourg, une prospection effectuée en décembre 2006 a permis de mettre en évidence une zone fréquentée par le castor sur un secteur déjà prospecté en mai 2006 et qui n'avait révélé aucun indice à l'époque (G. Nonnemacher O.N.C.F.S. et P. Heymes, Groupe Castor Bande Rhénane Nord, comm. pers.). Cette présence "intermittente" du castor sur la zone est confirmée par P. Heymes (Groupe Castor Bande Rhénane Nord, comm. pers.) et concorde avec l'observation, en prolongement de cette zone, d'individus sur la rive allemande du Rhin (B. Sittler, Spécialiste Castor au Bade-Württemberg, Allemagne, comm. pers.).

Dans la basse vallée de la Moder, la colonisation par le castor semble assez active, en particulier vers l'amont. Des prospections réalisées en novembre 2007 par J.L. Wilhelm et S.P. Babski (O.N.C.F.S.) sur la Zorn et le Muehlheim mettent en évidence la remontée du castor sur ces deux cours d'eau (Communes d'Ofendörf, Herrlshheim et Rohrwiler). En revanche, aucun indice n'a pu venir confirmer ceux trouvés par F. Steiner (Conseil général du Bas-Rhin) en 2005-2006 dans la réserve naturelle d'Ofendörf. Enfin, sur la Moder proprement dite, des indices de présence en nombre important sont trouvés de manière relativement homogène depuis Neuhaeusel en aval jusqu'à Bischwiller en amont (Groupe Castor Bande Rhénane Nord et Association Ried-Moder, comm. pers.). Dans la basse vallée de la Moder, dans la région de Fort-Louis, le castor fait l'objet d'un suivi actif mené par A. Blattner (Groupe Castor Bande Rhénane Nord) depuis 2004. Ses prospections récentes qui mettent en lumière une occupation permanente du secteur ont fait l'objet d'un compte-rendu de suivi détaillé pour l'hiver 2007-2008 (A. Blattner, 2008).

Sur la Sauer, l'ensemble des prospections menées se sont avérées vaines, de même que sur une partie de la Lauter (de Salmbach à Scheibenhard) (Groupe Castor Bande Rhénane Nord, comm. pers.).

Perspectives :

→ Au vu des indices découverts en 2007, il serait intéressant de suivre la colonisation du castor sur la Moder en amont de Bischwiller ainsi que sur l'ensemble de ses affluents (Zorn, Muehlheim, ...).

→ Il faudrait également terminer la prospection de la basse vallée de la Lauter où des indices ont été trouvés coté allemand (S. Venske, Spécialiste Castor en Rhénanie-Palatinat, Allemagne, comm. pers.).

Secteur B : Giessen et anciens chenaux du Rhin entre Vogelgrün (69) et Gersthelm (67)

Sur ce secteur, deux sites sont occupés. Le premier situé sur la commune de Vogelgrün (69) semble être encore fréquenté en 2007 par le castor (J.C. Jacob, Conseil général du Haut-Rhin, comm. pers.). Le second, sur le cours d'eau inférieur de l'île de Rhinau, où des prospections menées en mars 2008 ont révélé une présence active de l'espèce avec au moins trois chantiers de coupes localisés (R. Peter, Conservatoire des Sites Alsaciens et G. Nonnemacher). Des prospections effectuées en septembre 2007 sur la commune de Schoenau (67) suite à une information sur une possible observation de castor n'ont quant à elles rien donné (G. Nonnemacher, O.N.C.F.S., comm. pers.).

Perspectives :

→ Compte-tenu de la présence relictuelle et très précaire du castor sur cette zone, il convient de continuer la "veille" sur ce secteur afin d'observer d'éventuelles évolutions de la situation actuelle.

Secteur C : Moyenne vallée de l'III (réserve naturelle régionale de l'IIIwald et Ried de l'III)

Dans ce secteur, seules quelques prospections réalisées en 2007 ont permis de confirmer l'installation de l'espèce sur des sites déjà connus tels que la gravière Léonhardt/ ruisseau de Brunnenuwasser au sud de Séléstat (67) ou sur l'III au niveau de la commune d'Eibersmunster (67). Aucune autre donnée n'a pu être récoltée par manque de temps.

Perspectives :

→ Afin d'évaluer la situation du castor sur cette zone, il faudrait prendre contact avec l'ensemble des personnes concernées par le castor pour récolter les données récentes et, malgré le réseau hydrographique très important, réaliser le maximum de prospections possibles afin de cerner la situation de l'espèce dans ce secteur.

Secteur D : Haut bassin de l'III : Doller, Lauch, Largue et Ill proprement dite

Dans ce secteur, deux points intéressants sont à noter. Ils concernent en premier lieu la réalisation de 4 passages à castor sous l'autoroute A36 "La Comtoise" qui devraient permettre un déplacement plus aisé des animaux en aval de Mulhouse (J.C. Jacob, comm. pers.). Ceci a déjà pu être mis en évidence puisque des indices de présence ont été découverts en novembre 2007 dans Mulhouse, sur une petite île à la confluence Doller/III (M. Agostini, comm. pers.). En second lieu, une extension de la répartition du castor est notée sur la Largue au cours des prospections de novembre et décembre 2007 (M. Agostini, comm. pers.). Des indices certains ont été observés sur les communes de Buethwiller (présence certaine), de Struth, Metzzen et Hindlingen (présence probable).

Perspectives :

→ Suite à la construction des passages à castor sous l'autoroute A36 et aux premiers indices de présence découverts en aval de cette zone, des prospections sont à mettre en œuvre pour suivre la colonisation du castor en aval de Mulhouse sur la rivière III.

→ Il faut également continuer la prospection sur la haute vallée de l'III (en particulier autour d'Hirsingue où la présence du castor est attestée), sur la Largue (en amont de Buethwiller) et sur le Grumbach (affluent de la Largue, au niveau de Durhinstorf).

→ Enfin, la nomination récente d'un correspondant castor de l'ONCFS dans le Haut-Rhin (68) permettra de développer les prospections ainsi que la récolte des données pour les secteurs B, C et D.

Répartition du Castor sur le réseau hydrographique

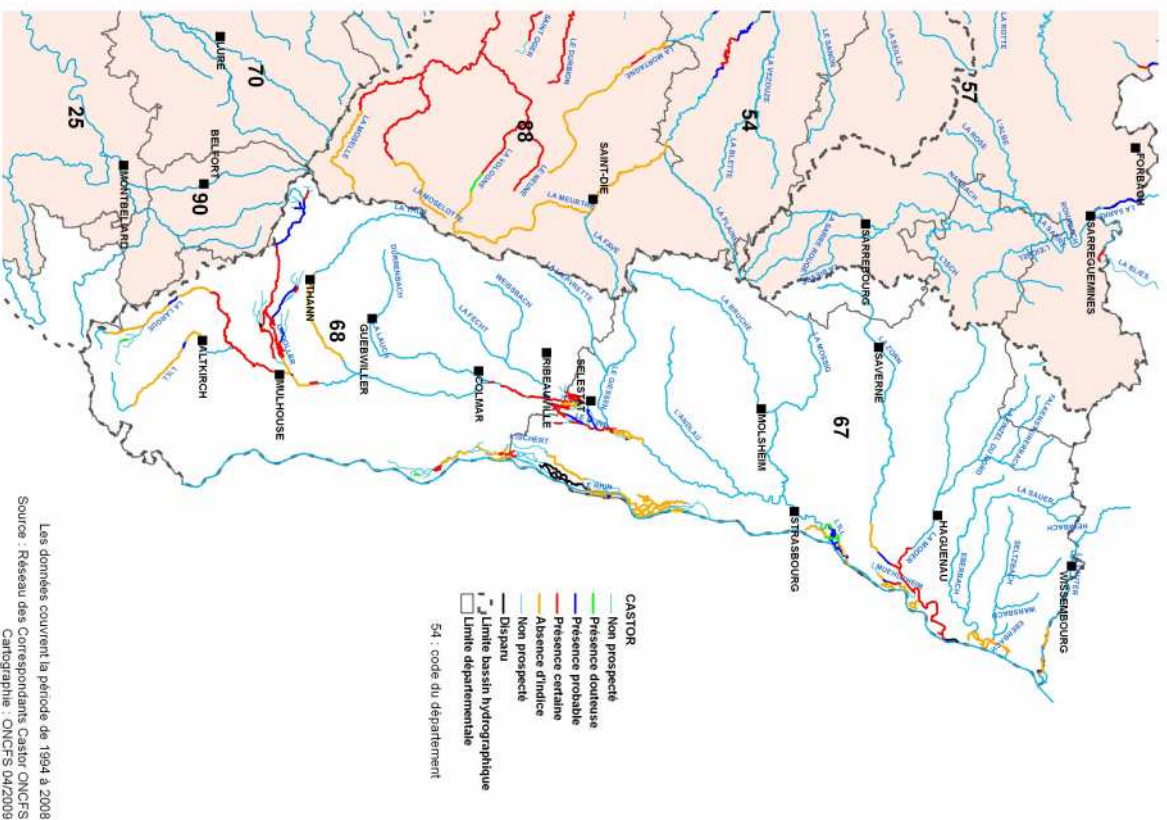


Figure 5 : Situation actuelle (hiver 2008/2009) de la répartition du castor sur le bassin versant du Rhin

BASSIN VERSANT DE LA SAÔNE (Haute vallée de la Saône)

Départements des Vosges et de la Haute-Saône :

A la fin des années 1990, une voie de colonisation se dessine pour le castor dans le haut bassin de la Saône depuis le département des Vosges. Dans ce secteur, le haut bassin forme la région naturelle de la Voge. L'appartenance du castor sur la rivière le Coney, affluent en rive droite de la Saône, dans le département des Vosges dès 2000 puis dans celui de la Haute-Saône durant l'hiver 2004-2005 est la conséquence du franchissement de la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Moselle et de la Saône. Cette jonction a été rendue possible grâce au canal de l'Est et au dynamisme de la population de castors réintroduite sur la Moselle qui occupe le haut bassin de la Moselle et ses affluents dont l'Avière. Il n'est pas impossible que les possibilités de franchissement entre les bassins de la Moselle et de la Saône ne se limitent pas au seul bassin du Coney et les présences récentes constatées sur le bassin de la Semouse (affluent de la Lanterne, sous bassin de la Saône) suggèrent que d'autres jonctions sont envisageables entre les deux bassins. Depuis, les prospections récentes (2008) confirment que le castor poursuit sa colonisation en direction de la basse vallée du Coney dans le département de la Haute-Saône et se maintient sur le site de la Semouse (Olivier Roch, O.N.C.F.S., comm. pers.).

En janvier et février 2009, deux nouveautés sont à noter dans le département des Vosges, dans le secteur de Darney, au sud-est de Vitry. Des informations remontant à 3 ou 4 années ont été vérifiées et ont permis de confirmer la présence certaine de l'espèce dans la haute vallée de la Saône, sur la Saône proprement dite, sur la commune de Bonwiller à proximité du lieu-dit « la Forge Käitel ». Un terrier-hutte ainsi que des indices anciens et récents ont été notés (88 - P. Massit et S. Guiguitant, O.N.C.F.S., comm. pers.). Il est vraisemblable que nous soyons en présence d'une colonisation depuis le bassin du Madon (affluent de la Moselle), avec un point de passage possible dans le secteur des étangs de la commune de Terrain. Suite à une information transmise en 2008 par l'un des propriétaires des terrains concernés, des prospections ont également été réalisées sur la rivière l'Ourché (affluent de la Saône), sur la commune de Cladon, entre le lieu-dit de « Droiteval », site d'une ancienne abbaye, et le pont l'Aral en aval. Bien que le gîte n'ait pas été localisé, la présence certaine de l'espèce est établie par l'observation de nombreux indices de présence, tels que coupes et réfectoires (88 - P. Massit et S. Guiguitant, O.N.C.F.S., comm. pers.).

Perspectives :

→ Suite à cette installation récente sur la haute vallée de la Saône, dans le département des Vosges, la situation mérite d'être clarifiée pour connaître l'étendue de la colonisation, notamment pour établir si celle-ci peut conduire à l'établissement pérenne de l'espèce. Il convient également de s'interroger sur l'origine des animaux, en vue de préciser les contours d'une éventuelle zone de franchissement par l'espèce entre le bassin de la Moselle et celui de la Saône. Cette réflexion prend toute son importance pour les échanges entre populations et donc pour l'avenir de l'espèce.

A noter que la cartographie de la répartition du castor sur le réseau hydrographique est disponible sur Internet, sur le portail de cartographie interactive « Carmen » du Ministère chargé de l'Environnement, à partir du lien suivant :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=38
 W&map=castor_loiremap
 ou à partir du site de l'ONCFS :
<http://www.oncfs.gouv.fr/cvencements/cartographie.php> puis cliquer sur « Répartition du Castor sur le réseau hydrographique » dans la rubrique « Couches de données disponibles ».